

Mairie de
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : www.st-jouin-bruneval.fr
Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr
Tél : 02 35 20 74 43
Fax : 02 35 20 81 71

REVUE DE PRESSE

DU MARDI 10 MAI AU
DIMANCHE 15 MAI 2011

1/ UN NOUVEAU CENTRE BOURG.....	P1
2/ CONTRE UN MARIAGE FORCÉ.....	P2
3/ RÉFORME DE LA CARTE COMMUNALE.....	P3
4/ 3 ^E ÉDITION DE LA VALLEUSE DES ARTS.....	P4
5/ UN NOUVEAU CENTRE BOURG.....	P5



SAINT-JOUIN-BRUNEVAL.

La municipalité a présenté son projet.

Un nouveau centre-bourg

Le maire François Auber et son équipe ont invité vendredi soir les Saint-Jouinçais à découvrir le projet d'aménagement du centre-bourg, en présence des architectes partenaires de ce projet ambitieux lancé avec le concours du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). Les objectifs sont de dynamiser le cœur du village, de revaloriser le patrimoine existant et de redistribuer au mieux les activités.

Un diagnostic des bâtiments communaux a permis de dégager leur potentiel et de déterminer trois pôles : sport, services (développer le commerce), et pôle intergénérationnel. L'aménageur « Schéma » a été retenu pour mener le travail d'assistance au maître d'œuvre (le cabinet d'architecte Baubion), avec le concours de l'architecte Paul Chemetov. La

première phase concernant le pôle sportif vise le regroupement des activités, avec notamment le transfert de la salle de danse et la réalisation d'un « city stade ».

Réaménagement des bâtiments publics

Les bâtiments publics vont être redistribués : l'ancienne école de garçons accueillera l'espace intergénérationnel (bibliothèque, associations, foyer des anciens), les locaux de l'ancienne cantine sont appelés à recevoir deux cabinets médicaux, et la mairie sera transférée. La création d'une halle et la réalisation de quatre logements sociaux dans l'ancienne léproserie sont également prévues. Seul bémol, la bibliothèque devra passer par une phase de fermeture provisoire avant d'intégrer son emplacement définitif.



Public, élus et architectes ont pu échanger sur ce vaste projet

Contre un mariage forcé

POLITIQUE. La volonté du préfet d'intégrer le canton de Criquetot-l'Esneval à la Codah soulève des critiques.

Le Havre ou Fécamp ? Si les maires du canton de Criquetot-l'Esneval s'interrogent sur leur intérêt à rejoindre Estelle Grelier et la Communauté de communes de Fécamp, ou Edouard Philippe et la Communauté de l'agglomération havraise, le préfet, lui, a déjà tranché. Ce sera la Codah. Ce choix sera entériné lundi par la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI), puis validée par les conseils municipaux. Pour devenir effective au 31 décembre. « Le préfet propose un nouveau périmètre de la Codah, englobant les cantons de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc. Il engage l'avenir du territoire, explique François Auber, maire de Saint-Jouin-Bruneval, sans que nous n'ayons été ni informés ni consultés. » En réponse à « ce mariage forcé », certains maires veulent obtenir du préfet « un délai et le report de la prochaine CDCI, le temps de la concertation et de l'aboutissement des études d'impact faites par la Codah, par Fécamp et par nous », poursuit Franck Cottard, maire d'Etretat.



De gauche à droite : Patrick Bucourt, François Auber, Franck Cottard, Philippe Jouenne et son adjoint Antoine Cochet veulent avoir le choix

Avec François Auber, Patrick Bucourt, maire de Heuqueville, Philippe Jouenne, maire de Saint-Martin-du-Bec, et Grégoire Micaux, maire de Beurepaire, ils demandent au préfet « une véritable information sur ce projet et ses conséquences ».

Il faut une ambition

C'est aussi, reconnaissent les maires, « un constat d'échec dans les discussions au sein de la communauté de communes de Criquetot. On a un territoire, il faut une ambition autre que la gestion de

l'eau, des ordures et de la piscine », fustige François Auber. Plutôt « qu'une coquille vide », François Auber voit dans Criquetot « une poule aux œufs d'or, avec en point de mire les falaises d'Etretat, une belle vitrine dans le cadre du Grand Paris ». L'impact financier est également source d'inquiétude. « Que vont devenir les petites communes si intégrer la Codah se résume à financer le tramway et le grand stade ? » résume Franck Cottard.

MARIE-CHRISTINE URSET

« La Codah, un choix cohérent »

« J'attends les simulations demandées par la communauté de communes pour négocier avec la Codah. Mais oui, pour moi le canton doit se tourner vers Le Havre. »

Bertrand Lefrançois, le tout nouveau conseiller général du canton de Criquetot, est formel. « Le choix de la Codah est cohérent. Le développement économique se fera davantage

au Havre qu'à Fécamp, notamment en matière de transports. Ce qui est très important pour notre secteur, car la majorité des gens travaillent au Havre. » S'il reconnaît que l'étude « arrive un peu tard et qu'elle a peu de chances de modifier le choix du préfet », il s'appuie sur, dit-il, « la volonté de la majorité des maires du canton, favorables à la Codah. Nous

aurons le rapport d'étude dans un mois, nous pourrons à ce moment faire un réel choix ». Attentif, comme d'autres, aux charges à venir. « Je veux savoir combien ça va nous coûter, quels services nous pouvons attendre et aussi négocier les modalités de représentation de notre canton. » Un territoire qui n'aurait, ajoute-t-il, « aucun intérêt à se couper en deux. »

jeudi 12 mai 2011.

Politique

Réforme de la carte intercommunale

L'intégration dans la CODAH inquiète des maires du canton de Criquetot-l'Esneval

Q quatre maires de la communauté de communes de Criquetot-l'Esneval - Etretat, Saint-Jouin-Bruneval, Saint-Martin du Bec et Heuqueville - ont exprimé mercredi leur désaccord sur les conditions dans lesquelles est menée la révision de la carte intercommunale et leur rattachement à la CODAH.

Alors que la CDCI (Commission départementale de la coopération intercommunale) doit se réunir le 16 mai, ils espèrent convaincre le préfet de s'accorder un délai de réflexion. La démarche qui devrait réduire de moitié le nombre de communautés de communes dans le département est la conséquence de la loi de réforme des collectivités territoriales de décembre 2010 et devra être effective en décembre 2011. Ce délai très court n'est pas du goût d'un certain nombre d'élus locaux qui ont le sentiment qu'on leur force la main sans leur demander leur avis.

Les maires d'Etretat, Franck Cottard, de Saint-Jouin-Bruneval, François Aubert, de Saint-Martin du Bec, Philippe Jouenne et de Heuqueville, Patrick Bucourt, contestent une approche menée « *au pas de charge* ». Selon la proposition du préfet, la fusion programmée regroupera la communauté de l'agglomération havraise (246.000 habitants) à celles de Saint-Romain-de-Colbosc (17.400 hab) et de Criquetot-l'Esneval (16.000 hab) pour constituer une entité de 280.000 habitants. « *On décide en quelques semaines, sans nous consulter, ni même nous informer, de l'avenir de notre territoire et de ses habitants pour les décennies qui viennent* », tempêtent les quatre élus qui affirment se faire l'écho de nombreux de leurs collègues. Leur question pour l'heure n'est pas de savoir s'il est préférable de fusionner avec la communauté d'agglomération du Havre (Codah) ou la comcom de Fécamp - comme le souhaiteraient les Fécam-pois - mais de savoir dans « *quelles conditions et pour aller où ? Lundi soir, si la commission avalise la fusion, nous ne pourrions même pas dire aux habitants ce qui se produira en matière de fiscalité, de transports, de voirie... Car nous n'en savons rien !* ». Les quatre maires s'interrogent notamment sur le sort du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du Pays des Hautes Falaises et rappellent que « *cent communes ont travaillé sur ce projet de territoire qui a mobilisé beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, on le balaie d'un revers de main* ».

Ils demandent solennellement au préfet un délai de réflexion jusqu'à la fin de l'été afin de prendre une « *décision éclairée* ». Des études sur les conséquences de la fusion ont été menées par la communauté d'agglomération du Havre et par la comcom de Fécamp. « *Nous avons lancé notre propre étude : il serait bon et utile pour tous d'en connaître les conclusions avant de faire un choix* », espèrent-ils.

Etienne Banzet

Journal de Cuquetot

Vendredi 13 mai 2011

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

TROISIÈME ÉDITION DE LA «VALLEUSE DES ARTS»

Le temps d'une journée, les habitants de la valleuse de Bruneval, site classé pour son patrimoine naturel et historique, ouvriront leurs jardins pour accueillir des peintres, des sculpteurs, des photographes et les visiteurs.

Cette 3^{ème} édition de la Valleuse des Arts aura lieu le dimanche 22 mai, de 10 h à 18 h - Valleuse de Bruneval
Une restauration sur place est prévue.

Le Havre Dimanche

15 mai 2011.

Un nouveau centre-bourg

Mardi 10 mai - Saint-Jouin-Bruneval. Le maire François Auber a présenté la requalification du centre-bourg (nouvelle bibliothèque, création de deux cabinets médicaux, transfert de la mairie...), un projet imaginé par le cabinet d'architecture Baubion avec le concours de l'illustre architecte Paul Chemetov.